

VILLE D'HAVELUY

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de séance : 26 FEVRIER 2025

Date de convocation : 20 FEVRIER 2025

Date d'affichage : 20 FEVRIER 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 21

Présents : 14

Votants : 20

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 février à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

PRESENTS : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + MAYEUX M., 3ème Adjointe + FERAHTIA A., 4ème Adjoint + DHAUSSY L., 5ème Adjointe + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + CLOSSE E. + GLORIA D. + BUONGIORNO G. + KRYSZTOF J. + CHATELLAIN J. + DELBECQ D.

EXCUSES : MM. MURCIA B., 2ème Adjoint, qui donne pouvoir à CARLIER N. + LEFEBVRE B. qui donne pouvoir à LEBBADER B. + PLANTIN M.F. qui donne pouvoir à CHATELLAIN J. + PERNAK C. qui donne pouvoir à RYCKELYNCK J.P. + CASABIANCA M. qui donne pouvoir à MAYEUX M. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à PERTOLDI C.

ABSENTS : MM. GARCIA M.

Secrétaire de séance : Mme MAYEUX M.

Délibération N° 2025-01-08

OBJET

**Demande de dotation d'Investissement des communes en Politique de la Ville
Acquisition de l'ancien dispensaire des mines situé rue Denis Marissel**



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 99-586 du 12 Juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

Vu la loi n° 2004-809 en date du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu la délibération n° D25/026 en date du 13 janvier 2025 relative à la mise en place d'une dotation d'investissement des communes en Politique de la Ville destinée aux 14 communes inscrites en géographie prioritaire de la CAPH conformément au Contrat « Quartiers 2030 » signé le 4 avril 2024, destinée à soutenir les programmes d'investissement communaux sur la durée du contrat 2025/2031,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 22 février 2023 autorisant Monsieur le Maire à signer la convention opérationnelle « Haveluy – Ancien dispensaire rue Denis Marissel » avec l'Etablissement Public Foncier de Hauts de France,

Vu ladite convention,

Considérant que la commune souhaite acquérir cette année, l'immeuble dénommé « ancien dispensaire rue Denis Marissel », cadastré section AC N°102, bâtiment inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO et situé dans un périmètre identifié comme « Poche de Pauvreté » dans le cadre du contrat de quartiers 2030,

Il est proposé au conseil municipal :

DE SOLLICITER de la CAPH la dotation d'investissement des communes en Politique de la Ville pour l'opération d'investissement suivante : « Acquisition de l'ancien dispensaire des mines sis rue Denis Marissel ».

Coût total estimé : 96 300 € H.T. dont 8 100 € de frais de notaire

FCTVA estimatif : /

DOTATION D'INVESTISSEMENT DES COMMUNES EN POLITIQUE DE LA VILLE ATTENDUE (30%) : 28 890 €

Soit $96\,300 \times 30 / 100$

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (20 voix « POUR »),

SOLLICITE auprès de la CAPH l'attribution de la dotation investissement des communes en Politique de la Ville pour l'opération « **Acquisition de l'ancien dispensaire des mines sis rue Denis Marissel** » ;

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre tous les engagements juridiques et comptables correspondant.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE Pour extrait conforme,
Transmise à la Sous-Préfecture le 27/02/2025
Publiée ou notifiée le 03/03/2025
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME
Le Maire,

La secrétaire de séance,

Le Maire,

M. Noyes



Mariette MAYEUX

J. Ryckelynck

J. Ryckelynck



Jean-Paul RYCKELYNCK